

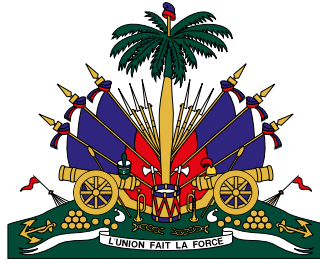
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION



Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires
et de la Recherche (DELIR)

POLITIQUE NATIONALE DE RECHERCHE EN SANTÉ

Février 2020



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Santé Publique et de la Population

**Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires
et de la Recherche (DELR)**

POLITIQUE NATIONALE DE RECHERCHE EN SANTÉ

Février 2020

Remerciements à l'Union européenne et la Fondation Mérieux
pour leur appui financier grâce au projet SPHaïtiLAB



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
REMERCIEMENTS	6
LISTE DES ABRÉVIATIONS	8
RÉSUMÉ	9
I INTRODUCTION	10
I.1 JUSTIFICATION	11
I.2 ÉTATS DES LIEUX DE LA RECHERCHE EN SANTÉ EN HAÏTI	12
I.3 ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM)	12
I.4 VISION	14
I.5 MISSION	14
I.6 VALEURS ET PRINCIPES	15
I.7 OBJECTIFS	15
I.8 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	15
II AXES STRATÉGIQUES	16
II.1 RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL DE LA RECHERCHE	16
II.2 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE	17
II.3 DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF ET CONTINU DES COMPÉTENCES DE CHERCHEURS	18
II.4 MISE EN PLACE D'UN AGENDA NATIONAL DE RECHERCHE	19
II.5 GESTION ET SUIVI DE L'UTILISATION DE L'INFORMATION DE RECHERCHE ..	20
II.6 FINANCEMENT	22
III MISE EN ŒUVRE	24
IV SUIVI ET ÉVALUATION	25
V ANNEXES	26

PRÉFACE

La recherche en santé publique aide à mieux connaître l'état de santé de la population et à identifier, afin de les prévenir, les facteurs de risque qui augmentent la vulnérabilité des populations à différentes maladies. En termes d'apport, elle permet d'avoir une meilleure compréhension des déterminants de la santé (génétiques, environnementaux, sociaux, comportementaux). Elle permet également d'identifier et d'évaluer les interventions contribuant à l'amélioration de la santé des populations, et encore d'analyser et d'établir des politiques publiques adaptées aux moyens et susceptibles de contribuer à l'efficacité et l'équité des services de santé et des systèmes de protection sociale.

Conscient de l'importance de la recherche en santé, le Ministère de la Santé Publique et de la Population a créé en 2005 la Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DELR) (MONITEUR N° 1 article 36, 5 janvier 2006) et le Comité National Bioéthique (décret du 23 décembre 1999 et celui du 17 février 2000). Dans ce domaine spécifique, la DELR a pour mission de planifier, promouvoir et développer la recherche, l'analyse et la diffusion des résultats.

Ce document sur la Politique Nationale de Recherche en Santé est un outil qui présente les grandes stratégies en matière de recherche en santé. Sa mise en œuvre favorisera l'existence de programmes de recherche corrélés aux priorités du pays en matière de santé publique. La recherche en santé devra se faire en mettant l'accent sur les aspects tels la pertinence, la qualité, l'utilité de la démarche ainsi que sa contribution au développement sanitaire global du pays. C'est à ce prix qu'elle permettra l'amélioration des indicateurs sanitaires et de l'indice de développement humain du pays.

A travers cette Politique Nationale de Recherche en Santé, le gouvernement ouvre largement la voie vers la planification, la promotion et le développement de la recherche en santé publique en Haïti. Le Ministère de la Santé Publique et de la Population invite les acteurs concernés à saisir pleinement cette opportunité et à se servir de ce document en ciblant notamment leurs activités de recherche sur les axes suivants : le renforcement du cadre légal et de la gouvernance, le développement des compétences des chercheurs et la mise en place d'un agenda de recherche.

Que les cadres du Ministère de la Santé Publique et de la Population, les différents acteurs de la recherche et le projet SPHaïtiLAB soient remerciés pour leur louable contribution à l'élaboration de ce précieux document qui va marquer un tournant dans le développement de la recherche en santé en Haïti.



Dr Marie Gréta ROY CLEMENT

Ministre

REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce présent document a été possible grâce à l'étroite collaboration du Ministère de la Santé Publique et de la Population et les acteurs de la recherche en Haïti dans le cadre du projet SPHaïtiLAB.

La Direction Générale du MSPP exprime ses remerciements à l'ensemble des personnes ressources tant nationales qu'internationales et à tous les organismes œuvrant dans la recherche pour leur contribution à la rédaction de ce document.

Nos remerciements s'adressent particulièrement :

- aux cadres de la DELR pour leur appui technique à l'élaboration de ce document ;
- aux cadres des autres Unités et Directions du MSPP qui ont participé aux ateliers de consultations notamment la Direction Générale, les Membres du Cabinet du Ministre et le LNSP ;
- aux différentes universités telles que l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH), l'Université Quisqueya et l'Université Lumière (ULUM) pour leur participation dans les différents ateliers lors de l'élaboration du document ;
- aux différentes organisations nationales et internationales notamment : MARNDR/ Laboratoire Tamarinier, la Commission Nationale de Bioéthique, les centres GHESKIO, Zanmi Lasante/PIH, le CDC, l'OMS, la Fondation Mérieux, l'Institut Africain de Santé Publique et la Commission Européenne pour leur appui technique et financier, leurs engagements et les efforts fournis afin de rendre disponible ce document.

La Direction Générale du MSPP compte sur la collaboration de tous pour la diffusion, la mise en œuvre et le respect des différentes orientations définies dans cette Politique Nationale de Recherche en Santé.



Dr Lauré ADRIEN
Directeur Général

Remerciements particuliers aux cadres suivants ayant participé à la rédaction de ce document de Politique Nationale de Recherche en Santé :

DELR

Dr Patrick Dély
Dr Donald Lafontant
Dr Paul Adrien
Dr Edwige Michel
Dr Jacques W. Clerville
Mme Rachel Jean-Baptiste
Dr Senou Amouzou
Dr Robert Barraïs
Dr Gaetchen Pierre

Cabinet du Ministre

Dr Jean-Hugues Henrys
Dr Yves Gaston Deslouches

LNSP

Dr Jacques Boncy
Dr Elsie Lafosse
Dr Mentor Ali Ber Lucien
Mme Marie Ludie Monfort Paul

UCPNANU

Dr Joseline Marhone Pierre
Dr Kerline Eliancy

UADS

Dr Elie Pierre Célestin

CNB

Dr Gerald Lerebours
Dr Paule-Andrée Byron Louis

UEH

Dr Adrien J.E. Demes
M. Hugues Foucault

UNDH

Dr Joseph Bernard Junior
Dr Lynn Gabrielle Alexis
Rev. Herald Jean
M. Roothny Daniel

UNIQ

Pr Christian Raccurt

ULUM

Dr Jude Jean-Jacques

GHESKIO

Pr Jean-William Pape
Dr Patrice Sévère
Dr Patrice Joseph

Zanmi Lasante/PIH

Dr Emmanuel Fabrice Julcéus

INURED

Mme Catherine Hermantin

Hôpital St Damien

Dr Pascale Yola Gassant

OPS/OMS/PAHO

Dr Jean-Marc Gabastou
Dr Mauricio Cerpa
Dr Gary Joseph

CDC

Dr David Fitter
Dr Macarthur Charles
Dr Stanley Juin
Dr Nadia Phaïmyr Lapierre Jean Charles
Dr Jean Baptiste T. Koama

IASP

Pr Seni Kouanda

Fondation Mérieux

Dr François-Xavier Babin
Mme Chloé Masetti

Medcenter

Dr Patricia Saint-Louis

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARV	Anti-Rétro Viral
ASPHA	Association de Santé Publique d'Haïti
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
AVC	Accident Vasculaire Cérébral
AVP	Accident de la Voie Publique
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
CARICOM	Caribbean Community
CCS	Centre Communautaire de Santé
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CDS	Centre de Santé
CNB	Comité National de Bioéthique
DELR	Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche
DFPSS	Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé
DPM/MT	Direction de la Pharmacie, du Médicament et de la Médecine Traditionnelle
DRH	Direction des Ressources Humaines
EMMUS	Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services
FMP	Faculté de Médecine et de Pharmacie
FMSS	Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé
FONRED	Fonds pour la Recherche et le Développement
GHEKIO	Groupe Haïtien d'Etude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes
ICH-GCP	International Conference on Harmonization - Good Clinical Practice
INRS	Institut National pour la Recherche Scientifique
INRSP	l'Institut National de Recherche en Santé Publique
IST	Infection Sexuellement Transmissible
LNSP	Laboratoire National de Santé Publique
MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
NIH	National Institute of Health
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OPS/OMS	Organisation Panaméricaine de la Santé/ Organisation Mondiale de la Santé
PV-VIH	Personne Vivant avec le VIH
RNSE	Réseau National de Surveillance Epidémiologique
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SPHaïtiLAB	Projet de Santé Publique pour le Développement des Laboratoires
UAJ	Unité des affaires juridiques
UCNPV	Unité de Coordination Nationale du Programme de Vaccination
UEH	Université d'Etat d'Haïti
ULUM	Université Lumière
UNDH	Université Notre Dame d'Haïti
UNIQ	Université Quisqueya
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZL	ZanmiLasante

RÉSUMÉ

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la recherche comme « l'acquisition de connaissances dans le but de comprendre les problèmes de santé et de mieux y remédier. Cette définition embrasse l'intégralité de la recherche, laquelle comprend cinq grandes fonctions : mesurer un problème ; comprendre sa ou ses causes ; élaborer des solutions ; à partir de ces solutions ou des données scientifiques obtenues, concevoir des politiques, des mesures concrètes et des produits ; et évaluer l'efficacité des solutions »¹. Pour répondre aux besoins réels de la population, le MSPP souhaite s'engager dans un document de Politique qui mette en exergue la recherche comme un outil essentiel pour améliorer la santé de la population haïtienne.

La Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DELR) étant l'entité du Ministère de la Santé Publique et de la Population chargée de planifier, promouvoir et développer la recherche en santé publique en Haïti a procédé à l'élaboration de ce document en collaboration avec les partenaires œuvrant dans ce domaine.

La Politique Nationale de Recherche en Santé définit les stratégies pour développer le cadre de recherche qui permettra au MSPP à partir des données probantes, d'améliorer la qualité et l'équité des services, et la santé de la population haïtienne.

Pour ce faire, le document de Politique Nationale de Recherche en Santé a pour objectifs de :

1. Définir le cadre institutionnel pour formaliser la recherche en santé en Haïti, et s'assurer de son application ;
2. Etablir un agenda national de recherche en santé pour un plus grand impact et une meilleure utilisation des ressources disponibles ;
3. Renforcer les compétences individuelles, organisationnelles et institutionnelles pour promouvoir la recherche dans le pays ;
4. Promouvoir l'utilisation des informations factuelles produites par la recherche en santé pour orienter les décisions et renforcer le système de santé ;
5. Mobiliser davantage les financements au niveau national et international pour développer le secteur de la recherche en santé.

Pour atteindre ces objectifs, six (06) axes stratégiques sont proposés : le renforcement du cadre juridique et institutionnel spécifique de la recherche en santé en Haïti ; l'amélioration du cadre organisationnel de la recherche en santé ; le développement progressif et continu des compétences des chercheurs de la recherche en santé ; la mise en place d'un agenda national de recherche tout en respectant les normes éthiques ; la gestion de l'information, diffusion des résultats et application des connaissances ; le développement de partenariats et les systèmes de financement de la recherche.

Pour rendre efficace la mise en œuvre de la Politique Nationale de Recherche en Santé, des structures et mécanismes de suivi et d'évaluation ont été identifiés. Le document de Politique Nationale de Recherche en Santé constitue donc un guide pour renforcer ce secteur et devra ainsi jouer un rôle majeur dans le développement du système de santé.

¹OMS. 2010. « Rôle et responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé »

I INTRODUCTION

La Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DELIR), dans l'une de ses attributions doit planifier, promouvoir et développer la recherche en santé publique en Haïti. Depuis sa création en 2005, une politique nationale de recherche n'a pas encore été mise en place².

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'importance de la recherche en santé comme il suit : « Dans un monde en constante évolution et confronté à d'importants problèmes environnementaux, démographiques, sociaux et économiques, la recherche sera de plus en plus essentielle pour déterminer la nature et l'ampleur des problèmes de santé et trouver des interventions et des stratégies qui sauvent des vies »³.

Elle sert à comprendre l'influence des déterminants de santé (facteurs génétiques, environnementaux, sociaux) qui agissent sur la santé des populations. Son objectif est d'utiliser ces connaissances pour proposer des interventions et des politiques, fondées sur les preuves scientifiques, qui permettrait d'améliorer la santé, le bien-être et de réduire les inégalités de santé.

L'OMS, dans sa stratégie de recherche pour améliorer la santé, a identifié cinq grandes fonctions de la recherche : mesurer les problèmes sanitaires, comprendre ses causes, élaborer des solutions, concevoir des politiques et évaluer l'efficacité des solutions⁴.

La recherche en santé vise à fournir des données probantes sur l'état de santé de la population, permettant de répondre aux différentes questions de santé publique pour, entre autre, améliorer l'accès, les services et la satisfaction de la population desservie. Elle doit être menée dans un cadre précis respectant les normes en vigueur d'éthique et de qualité, dans un environnement favorable à la collaboration entre entités et parties prenantes, en favorisant l'accès à l'information notamment aux décideurs pour un plus grand impact sur la santé de la population.

Pour élaborer ce document, La Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche, a mobilisé les différents acteurs de la recherche en santé. Ce processus comprenait les étapes suivantes : la réalisation d'une enquête pour faire l'état des lieux de la recherche en santé, la rédaction d'un premier document, discuté à travers deux ateliers de consultation et la production finale de la politique de recherche en santé par les cadres de la DELIR.

Au cours de ces étapes, une analyse Forces Faiblesses Opportunités et Menaces (FFOM) de la recherche en Haïti a été faite, celle-ci a permis de dégager les axes stratégiques devant servir au développement de ce secteur.

Dans ce document, les points suivants ont été élaborés :

- a) l'état des lieux de la recherche
- b) les orientations stratégiques
- c) la mise en œuvre
- d) le suivi et l'évaluation.

² Moniteur. 2006.

³ OMS. 2010. « Rôle et responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé »

⁴ OMS. 2012. « The WHO strategy on research for health »

I.1 JUSTIFICATION

En matière de morbidité, le pays se caractérise par la persistance des maladies infectieuses, notamment le choléra qui sévit depuis octobre 2010 et dont 819 980 cas suspects ont été notifiés jusqu'à la 9^{ème} semaine épidémiologique de l'année 2019⁵. Les infections respiratoires aiguës (IRA), touchant particulièrement les enfants de moins de 5 ans, comptaient le plus grand nombre de cas notifiés, avec 137 966 cas en 2016⁶. Malgré les efforts du MSPP et la gratuité des soins, Haïti a encore la plus forte incidence de la tuberculose des Amériques (181/100 000) en 2017⁷. Pour le paludisme, le Rapport Statistique 2016 a montré que 13 189 (20%) cas ont été confirmés sur un total de 65 931 cas suspects. La prévalence globale du VIH a légèrement baissé (2%)⁸.

Parallèlement, les maladies non-transmissibles constituent également des problèmes de santé publique majeurs avec 95 585 cas d'hypertension artérielle et 18 762 cas de diabète notifiés en 2016, représentant respectivement la deuxième et la neuvième cause de recours aux établissements de santé. Parmi d'autres affections chroniques détectées dans la population, il a été noté une augmentation de cas d'insuffisance rénale, probablement due aux complications de l'hypertension artérielle ou du diabète⁶. Les maladies non transmissibles sont responsables de 57% de tous les décès rapportés, les maladies cardiovasculaires représentant 29% de celles-ci⁸. Aussi, pas moins de 659 nouveaux cas de cancers ont été diagnostiqués, notamment au niveau du col de l'utérus, du sein et de la prostate⁶. Chez les enfants, la malnutrition reste un problème prioritaire en Haïti : en effet, les évaluations nutritionnelles menées en 2016 par le MSPP auprès d'enfants de moins de 5 ans ont démontré un taux de 6,9% de malnutrition aiguë globale⁹.

La mortalité materno-infantile est préoccupante en Haïti. Selon EMMUS VI 2016-2017, le taux de mortalité néonatale était de 32 pour mille naissances vivantes ; le taux de mortalité infantile était de 59 pour mille naissances vivantes¹⁰. Par ailleurs, le Rapport Statistique 2016 du MSPP a révélé un ratio de mortalité maternelle hospitalière de 284 pour 100,000 accouchements.

Ces statistiques montrent que le système haïtien de santé reste précaire. Le MSPP souhaite que la recherche scientifique puisse contribuer au progrès du système, notamment pour l'organisation de celui-ci et l'accès aux soins afin d'améliorer la santé de la population. La recherche opérationnelle visera à mettre en exergue des nouvelles connaissances qui reflètent le quotidien haïtien en matière de santé. Depuis quelques années, les instances sanitaires mondiales préconisent l'application des politiques et décisions de santé publique basées sur les informations factuelles. Le MSPP souhaite se mettre au diapason pour améliorer la qualité des soins de santé prodigués. Un renforcement de la recherche permettra également d'identifier les facteurs prédictors de maladies ou promoteurs d'une bonne santé ; il favorisera une meilleure gestion des affections considérées comme prioritaires. Une politique nationale de recherche en santé permettra de dégager les axes stratégiques pour harmoniser et coordonner les activités de recherche scientifique menées dans le pays. Eventuellement, elle renforcera la capacité des chercheurs et les orientera vers des thématiques prioritaires pouvant répondre aux besoins sanitaires du pays.

⁵ MSPP/DELR. 2019. « Rapport du Réseau National de Surveillance Choléra »

⁶ MSPP/UEP. 2018. « Rapport Statistique 2017 »

⁷ OMS. 2019. « TB country Profile : Haïti »

⁸ OMS. 2018. « Noncommunicable diseases : country profiles 2018 »

⁹ MSPP. 2017. « Enquête nationale nutritionnelle et de mortalité, Haïti, Mai - Juin 2016 »

¹⁰ Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) [Haïti] et ICF. 2017. « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017 : Indicateurs Clés »

I.2 ÉTATS DES LIEUX DE LA RECHERCHE EN SANTÉ EN HAÏTI

A nos jours, il existe deux textes légaux sur la recherche dans le domaine de la santé en Haïti « Arrêté Ministériel de création du Comité National de Bioéthique (1999)¹¹ » et « Décret portant sur l'organisation du MSPP (2005) et la création de la Direction d'Epidémiologie des Laboratoires et de la Recherche¹² ».

Les institutions menant de la recherche en santé en Haïti peuvent être classées en plusieurs catégories :

- La DELR à travers le Programme de formation en Epidémiologie de Terrain (FETP) ;
- Les Universités publiques et privées haïtiennes, notamment l'UEH, l'UNDH, l'Université de Quisqueya et l'Université Lumière ;
- Les Hôpitaux/centres de recherche, de formation et de soins haïtiens, par exemple les centres GHESKIO, la Fondation Haïtienne de Diabète et de Maladies Cardiovasculaires (FAHDIMAC), l'Hôpital Saint Damien et autres ;
- Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les centres de recherche internationaux, parmi ceux-ci CDC - USA, Zanmi Lasanté/PIH, I-TECH, INURED, Innovating Health International et Université de Floride.

I.3 ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM)

Pour bien mener cet état des lieux, une analyse Forces Faiblesse Opportunités Menaces (FFOM) s'avérait importante. Ainsi, un questionnaire d'enquête comprenant dix questions a été partagé en ligne, avec certains représentants d'institutions impliqués dans la recherche en Haïti afin d'analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces relatives à la recherche en Haïti dans le domaine de la santé. Dans l'ensemble, 18 participants représentant 13 institutions ont répondu au questionnaire. Ces dernières ont été les suivantes : les centres GHESKIO, Zanmi Lasanté/PIH (ZL), Université Lumière (ULUM), Université Notre Dame d'Haïti (UNDH), Université d'Etat d'Haïti (UEH), Université Quisqueya (UNIQ), Université de Floride (UF), Innovating Health International (IHI), International Training and Education Center for Health (I-TECH), Institut Universitaire de Recherche et de Développement (INURED), Les Centres de Prévention et de Contrôle des Maladies (CDC), Hôpital St Damien (HSD), Humanité et Inclusion (HI).

La majorité des répondants font de la recherche opérationnelle (33%), suivie de la recherche clinique (28%), recherche appliquée (22%), recherche fondamentale (6%) et autres (11%). Le champ d'intérêt des chercheurs a été reparté de la manière suivante : les maladies infectieuses (83%), les maladies non-transmissibles (72%), les traumatismes (22%), les phénomènes inhabituels (28%) et autre (40%). Chaque institution pouvait avoir plusieurs champs d'intérêt. Les participants ont identifié comme principaux obstacles à la recherche en Haïti : la carence en ressources humaines (72%), l'absence d'une politique nationale de recherche (72%), l'absence d'un guide national de recherche (56%), l'absence d'un cadre juridico-légal de recherche (33.5%) et autres (61%). Les questions de l'analyse FFOM étaient composées par des questions ouvertes.

¹¹ Moniteur. 1999.

¹² Moniteur. 2005.

Voici une liste non exhaustive des réponses collectées :

1.3.1 Forces

- Existence d'institutions haïtiennes compétentes déjà impliquées dans la recherche ;
- Présence d'institutions haïtiennes avec une longue histoire et expérience dans la recherche ;
- Comité National de Bioéthique (CNB) disponible et fonctionnel ;
- Participation active de la population aux activités de recherche ;
- Appui de la communauté internationale et des bailleurs de fonds à la recherche ;
- Participation aux activités de CARPHA ;
- Fora Scientifiques thématiques organisés par la DELR, ASPHA ;
- Participation au réseau régional de pays (CARICOM) ;
- Comités d'éthique institutionnels disponibles et fonctionnels ;
- Laboratoire de pointe accrédité pour supporter la recherche ;
- Participation à des réseaux internationaux de renom supportés par :
 - Le National Institute of Health des Etats Unis (NIH) comme AIDS Clinical Trial Group (ACTG), International Maternal Adolescent AIDS Clinical Trials Group, Caribbean Central America South America network (CCASAnet), Trans Caribbean HIV/AIDS network (TCHARI)
 - La Fondation Mérieux comme le Global Approach to Biologic Research in Infectious diseases and epidemics in low income countries (GABRIEL) network
- Multiple publications dans des journaux scientifiques de renom sur des sujets de santé publique.

1.3.2 Faiblesses

- Banque de données existante, mais pas suffisamment exploitée ;
- Manque d'accès aux articles des revues scientifiques et aux données disponibles ;
- Opportunités limitées pour la diffusion des résultats de recherche au niveau national. Très peu de revues scientifiques à comité de lecture ;
- Faible communication interministérielle et diffusion des résultats de recherche ;
- Faiblesse dans l'utilisation des connaissances issues de la recherche par les décideurs ;
- Absence d'un système national de recherche établi ;
- Absence d'un guide national de recherche ;
- Absence d'une politique nationale de recherche ;
- Absence d'un cadre juridico-légal de recherche ;
- Processus d'approbation de l'éthique de recherche trop long due à l'absence d'un système électronique ;
- Absence d'agenda national de recherche ;
- Absence de coordination et de suivi des activités de recherche par une entité nationale ;
- Manque d'implication des universités et des institutions de formation ;
- Carence en ressources humaines ;
- Absence d'un plan de carrière pour les universitaires et les chercheurs (progression, publications, mentorat, etc.) ;
- Manque d'encadrement des chercheurs ;
- Recherche non commandité par le MSPP actuellement ;

- Faible compréhension de l'importance de la recherche par les décideurs ;
- Non classement de la recherche parmi les domaines prioritaires du pays ;
- Insuffisance de ressources humaines au niveau du MSPP pour gérer la recherche ;
- Faible financement national et forte compétition pour obtenir des financements internationaux.

I.3.3 Opportunités

- Augmentation du nombre de cadres de retour de formation ;
- Augmentation du nombre d'institutions offrant une formation en maîtrise ;
- Beaucoup de champs d'interventions inexplorés et en attente d'être investigués ;
- Intérêt de la communauté internationale et spécificité du contexte haïtien (originalité des problématiques haïtiennes) ;
- Possibilité de partenariat avec des institutions internationales mondialement reconnues ;
- Intérêt des partenaires et du MSPP dans la recherche ;
- Renforcement des partenariats Sud-Sud ;
- Proximité avec l'Amérique du Nord et opportunités de partenariat.

I.3.4 Menaces

- Manque de contrôle de la recherche par les autorités étatiques ;
- Recherches parfois menées sans l'approbation d'un comité d'éthique ;
- Manque de ressources humaines pour mener à bien les projets de recherche ;
- Compétition pour les ressources financières et humaines avec les autres défis nationaux ;
- Insuffisance de financement de la recherche ;
- Violation des règles d'éthique ;
- Faible rétention du personnel formé par manque d'opportunités ;
- Fuite des ressources humaines à l'étranger ;
- Partenariat scientifique Nord-Sud inéquitable.

I.4 VISION

La Politique Nationale de Recherche en Santé définit un cadre de recherche qui permettra au MSPP à partir des données probantes, d'améliorer la qualité et l'équité des services et la santé de la population haïtienne.

I.5 MISSION

Réguler la mise en œuvre de la recherche en santé en respectant les normes éthiques, basée sur les besoins et générant des informations factuelles permettant la prévention, le maintien et le rétablissement de la santé par des services de qualité, équitables, adaptés au contexte haïtien pour le développement durable du pays.

I.6 VALEURS ET PRINCIPES

La Politique Nationale de Recherche en Santé se base sur les valeurs et principes suivants :

- **Ethique** - Promouvoir et respecter les principes d'éthique.
- **Qualité** - Promouvoir la culture de recherche de qualité selon les principes scientifiques en accord avec les normes nationales et internationales.
- **Coopération / Collaboration** - Créer un environnement favorable pour la collaboration intersectorielle et parmi les parties prenantes nationales et internationales.
- **Accessibilité** - Rendre les informations générées accessibles, les diffuser au public et aux décideurs pour la prise de décisions opportunes.
- **Impact** - Prioriser les recherches visant à améliorer la santé globale de la population, réduire les inégalités et mener au développement durable du pays.
- **Redevabilité** - Examiner les évidences et méthodes d'évaluation avec transparence par les entités impliquées dans la recherche.

I.7 OBJECTIFS

1. Définir le cadre institutionnel pour formaliser la recherche en santé en Haïti, et s'assurer de son application.
2. Etablir un agenda national de recherche en santé pour un plus grand impact et une meilleure utilisation des ressources disponibles.
3. Renforcer les compétences individuelles, organisationnelles et institutionnelles pour promouvoir la recherche dans le pays.
4. Promouvoir l'utilisation des informations factuelles produites par la recherche en santé pour orienter les décisions et renforcer le système de santé.
5. Mobiliser davantage les financements au niveau national et international pour développer le secteur de la recherche en santé.

I.8 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les principaux axes de recherche en santé en Haïti sont :

- la recherche sur l'environnement et la santé ;
- la recherche épidémiologique ;
- la recherche socio-comportementale ;
- la recherche sur le système de santé ;
- la recherche clinique ;
- la recherche sur la médecine et la pharmacopée traditionnelles.

II AXES STRATÉGIQUES

Les axes stratégiques de la politique de recherche en santé en Haïti sont les suivants :

1. Renforcement du cadre juridique et institutionnel spécifique de la recherche en santé en Haïti.
2. Amélioration du cadre organisationnel de la recherche en santé (gouvernance).
3. Développement des ressources humaines menant la recherche en santé.
4. Mise en place d'un agenda national de recherche tout en respectant les normes éthiques.
5. Gestion de l'information, diffusion des résultats et application des connaissances.
6. Développement de partenariats et les systèmes de financement de la recherche.

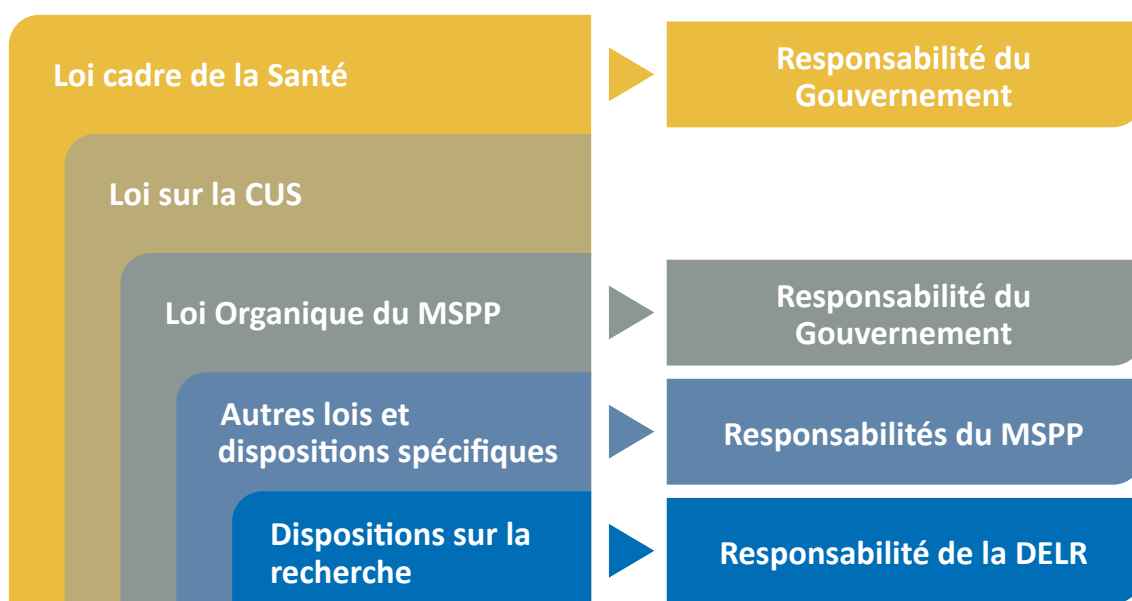
II.1 RENFORCEMENT DU CADRE LÉGAL DE LA RECHERCHE

Le dispositif légal et réglementaire du domaine de la recherche en santé mérite d'être révisé et renforcé dans le cadre général des réglementations de la Santé. Etant données les besoins légaux dans tous les aspects de la santé, la DELR se chargera de concevoir et faire valider par le cabinet du Ministre et/ou La Direction Générale, les dispositions devant réguler la recherche en ce qui concerne les aspects techniques et managériales.

Ce dispositif va être élaboré et promulgué pour réglementer la réalisation de la recherche en Haïti, notamment la recherche clinique et la recherche impliquant des expérimentations animales. Cette loi prendra en compte également les points suivants :

- Les institutions habilitées à conduire ces activités de recherche clinique et/ou animale et la carrière de chercheur.
- Des mécanismes, tels que les supervisions, les évaluations, les contrôles et les inspections seront mis en place afin d'assurer le respect de la réglementation en vigueur.
- Le statut de chercheur et des institutions de recherche vont être défini.

Le Guide National de Recherche en Santé sera développé par la DELR. Ce guide doit prendre en compte les différentes étapes pour déterminer les conditions de mise en œuvre d'un protocole de recherche en Haïti.



	Liste non exhaustive des documents à élaborer/réviser
1	Réglementation de la recherche en Haïti
2	Directives bioéthiques de la recherche en Haïti
3	Guide de la recherche en Haïti
4	Financement de la recherche
5	Partenariats dans la recherche
6	Les profils et la carrière de chercheur

II.2 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Le renforcement de la gouvernance devra tenir compte évidemment de l'ensemble des sous-thèmes de la recherche à savoir les normes, le financement, l'organisation des services, la gestion de l'information de recherche, les médicaments et technologies médicales, les ressources humaines, etc.

Le leadership, la coordination (intra et inter sectorielle) et le suivi-évaluation des activités en rapport avec la recherche seront développés dans les documents techniques qui devront être constamment mis à jour suivant les contextes, évolutions enregistrées dans le domaine.



La DELR est la Direction Centrale chargée par le MSPP d'assurer la coordination du secteur de la recherche en santé. La DELR a pour attribution de :

1. Coordonner l'identification des priorités de recherche en santé pour le pays.
2. Favoriser le développement du secteur.
3. Faire le plaidoyer auprès du MSPP pour l'octroi d'un budget annuel dédié à la recherche en santé. Il faudra renforcer la DELR en ressources humaines, financières et logistiques à la hauteur des objectifs de cette Politique Nationale de Recherche en Santé.

Il est encouragé que toute institution de recherche en santé se dote d'un comité d'éthique indépendant conforme à la Déclaration d'Helsinki, de l'ICH-GCP et en accord avec les textes réglementaires nationaux. Le comité d'éthique doit évaluer et approuver tout protocole de recherche scientifique pour toute étude médicale sur les êtres humains, incluant les matériels

biologiques et données identifiables. Il analysera en profondeur la faisabilité d'une étude soumise et vérifiera si celle-ci respecte les principes éthiques. La DELR se réserve le droit de demander l'accès aux documents liés aux Comités d'Éthique Institutionnels notamment la liste des membres participants ainsi que leur profil, les modalités de fonctionnement du comité, ainsi que la liste des protocoles approuvés.

Tous les essais cliniques d'investigation doivent obtenir l'approbation d'une Commission Nationale de Bioéthique (CNB).

Les aspects administratifs et financiers doivent être inclus dans les activités de coordination et d'évaluation.

La gestion de l'intersectorialité est assurée par le MSPP qui se charge de la coordination et du plaidoyer auprès des autres ministères afin de contribuer à l'approche globale de la recherche (environnement, agriculture, animal etc.).

II.3 DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF ET CONTINU DES COMPÉTENCES DE CHERCHEURS

La Recherche en Santé suppose qu'il existe des chercheurs formés et disponibles. Les documents managériaux de la recherche devront donc se focaliser sur :

- a) La formation des chercheurs et métiers connexes et leur gestion : curriculum vitae, diplômes, institutions de formations, gestions carrières etc.
- b) Les stratégies d'attraction et de rétention de chercheurs haïtiens en Haïti et de ceux évoluant ailleurs.
- c) La gestion des partenariats internes de recherche notamment avec les universités, les laboratoires, les institutions etc.
- d) La gestion des partenariats avec les chercheurs ou institutions étrangères.

II.3.1 Formation

Une identification des besoins de formation sera réalisée afin de rendre disponibles des chercheurs aptes à conduire de la recherche en santé. Pour ce faire, les entités centrales du MSPP (Direction des Ressources Humaines - DRH, Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé- DFPSS, DELR), les universités publiques et privées, les écoles devront être mises à contribution. Les institutions disposant des laboratoires de recherche devront mettre en place un système de management de la qualité et viser à l'accréditation du laboratoire selon les normes et standards en vigueur.

Les stratégies pour le renforcement des compétences s'articulent en trois volets :

- 1. Les formations diplômantes.
- 2. Les formations institutionnelles.
- 3. Les formations continues.

II.3.2 Les formations diplômantes

Des formations universitaires de haute qualité de niveau licence, maîtrise et doctorat seront offertes en partenariat avec des universités nationales et internationales. Il sera question de renforcer les programmes de licence et maîtrise existants (i.e. UEH, QUISQUEYA, AUF) et de

créer des écoles doctorales dans les disciplines de la santé. Ces dernières encourageront la voie d'excellence pour la recherche avec l'obtention du doctorat (PhD) et d'une suite en post-doctorat. Les facultés de médecine seront encouragées à rendre obligatoire la soutenance d'un mémoire de fin d'études pour les étudiants finissant. La liste des projets de recherche entrepris dans le cadre des études sera transmise à la DELR pour archivage.

II.3.3 Les formations institutionnelles

L'élaboration d'un plan de la carrière dans la recherche et l'enseignement supérieur (encadrement des étudiants, publications scientifiques, etc.) sera un des piliers principaux afin d'assurer le développement des compétences dans le pays. La création du statut d'enseignant-chercheur permettra de définir les exigences en termes de production scientifique et périodicité pour obtenir et garder ce titre.

La création d'unités mixte de recherche, formées par plusieurs institutions, pourront privilégier l'accès à des fonds de recherche à travers des consortia et mutualiser les compétences disponibles dans le pays.

II.3.4 Les formations continues

Les formations continues consistent à développer et mettre à jour les compétences des chercheurs déjà en poste. Elles sont de courte durée et peuvent se focaliser sur les méthodes scientifiques, l'écriture de projet de recherche (Grants) et autre.

Dans la démarche de renforcement des compétences des chercheurs, il sera exigé que chaque étude menée dans le pays implique au moins un investigateur haïtien. Afin de promouvoir le secteur de la recherche en Haïti, le MSPP à travers la DELR, mettra en place un Prix de Reconnaissance Annuel pour les meilleurs chercheurs Haïtiens.

II.4 LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA NATIONAL DE RECHERCHE

L'agenda national de recherche va permettre au pays de prioriser les besoins en recherche propres à Haïti en lien avec les problématiques de santé du territoire. Il prend en considération le poids des maladies, le contexte socio-culturel et environnemental du pays. L'agenda national de recherche va permettre d'orienter les efforts nationaux et internationaux vers des thématiques de recherche essentielles pour améliorer les services de santé dans le pays, en respectant les valeurs d'équité. En priorisant les thématiques de recherche, le MSPP souhaite focaliser les ressources disponibles (humaines et financières) sur des questions qui pourraient in fine avoir un impact plus important pour la prise de décisions de santé publique et sur la santé de la population.

Le processus d'élaboration de l'agenda national de recherche va être formalisé. Il se doit d'être un processus transparent et participatif qui va inclure toutes les parties prenantes, notamment le MSPP, les universités, les instituts de recherche, les hôpitaux universitaires et les partenaires internationaux. Il est important de partir des problèmes et de la réalité de terrain et des écarts actuels dans le système de santé pour déterminer l'agenda. L'agenda national de recherche va être mis à jour périodiquement pour lui permettre d'être adapté à un contexte de santé qui évolue.

Les maladies émergentes et ré-émergentes à caractère épidémique en dehors des sujets de recherche de l'agenda national de recherche pourront faire l'objet d'efforts supplémentaires de recherche en collaboration avec les partenaires internationaux.

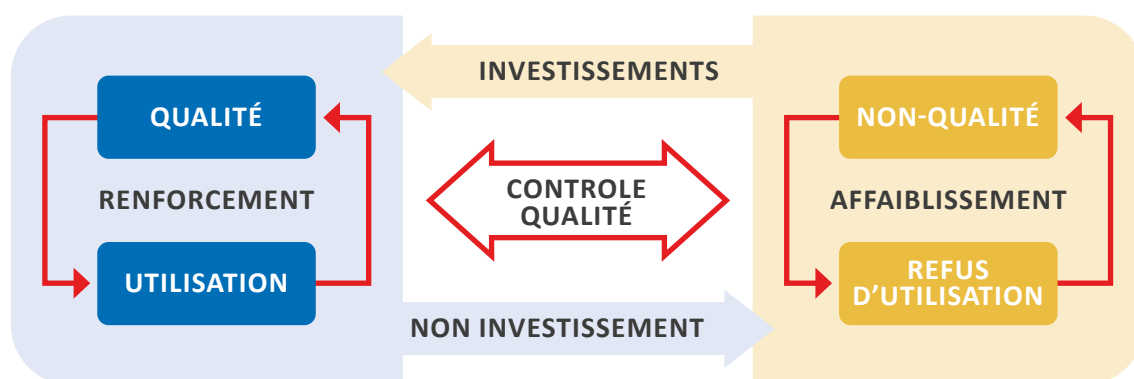
La DELR coordonne la mise en place et la mise à jour de l'agenda national de recherche, un répertoire des priorités de recherche du pays en partant d'analyses consensuelles (public - privées - universitaires - national - international) de la situation de Santé du pays, de la région et du contexte global. La recherche opérationnelle sera priorisée sans toutefois fermer la voie à la recherche fondamentale qui pourra se fortifier avec le temps.

L'agenda de recherche sera ouvert à toutes les méthodes de recherche du moment que les conventions internationales et la réglementation nationale sont respectées. Il s'articule autour de 14 thématiques :

Liste non exhaustive de thématiques de recherche		
Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	Maladies transmissibles et vectorielles	Systèmes de santé / organisation des services
Santé des adolescents et jeunes adultes	Maladies non transmissibles	Violences et accidents
Santé des personnes du troisième âge	Maladies oubliées, rares ou négligées	Risques et désastres
Santé mentale	Médecine et Pharmacopée traditionnelle	Santé environnementale
Nutrition	Usage rationnel des médicaments, les intoxications et toxicomanies	

II.5 GESTION ET SUIVI DE L'UTILISATION DE L'INFORMATION DE RECHERCHE

Cet axe doit s'intégrer dans les activités de gouvernances de la recherche mais aussi dans le mandat général de la DELR qui est la mise à disposition opportune et continue d'une information de santé de qualité qui contribue effectivement à la prise de décision. L'axe est fortement tributaire des investissements et peut être également vu sous un angle de gouvernance suivant le schéma suivant :



La DELR doit créer les conditions pour la diffusion et publication des résultats des activités de recherche dans le site du MSPP, dans les revues scientifiques et à travers des foras ce qui permettra aux chercheurs d'atteindre le public et les décideurs.

La DELR se chargera, à travers sa page web se trouvant sur le site internet du MSPP, de publier deux rubriques :

1. La liste des titres des protocoles approuvés par le CNB.
2. Le registre des recherches en santé publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture. Cette liste de protocoles sera actualisée semestriellement. Les universités seront encouragées à diffuser les travaux de mémoire et de thèse sur leur site web respectif (bibliothèque en ligne) à accès restreint.

La DELR doit se doter d'une unité capable de résumer, diffuser et transférer les informations au sein du MSPP. Les informations produites par la recherche peuvent orienter et fournir des solutions aux problèmes de santé publique, et améliorer les services, l'accès et la qualité des soins. Il est fondamental de rencontrer les décideurs dès la conception d'un projet de recherche afin de les impliquer davantage et pour qu'ils soient bien imbus des objectifs de manière à faciliter le transfert et l'application des connaissances. Ils seront régulièrement informés de l'avancement du projet. Des séances de formation seront réalisées pour les décideurs afin de renforcer leur capacité à interpréter les résultats de recherche, formuler des politiques et suggérer des pratiques axées sur l'évidence.

Pour ce qui est de la diffusion des résultats de recherche, les canaux de communication permettant aux chercheurs d'atteindre un public plus large sont fortement préconisés. Ainsi, les chercheurs sont encouragés à publier dans les revues à accès libre. Certaines revues à accès libre offrent l'opportunité aux chercheurs des pays à ressources limitées de publier gratuitement. Une liste non-exhaustive de revues à accès libre sera publiée et mise à jour périodiquement par la DELR à travers sa page web sur le site internet du MSPP au profit des chercheurs et chercheuses. En outre, la DELR organisera des fora et invitera les chercheurs à présenter les résultats de leurs travaux de recherche. Ces derniers devraient également soumettre leurs résumés de recherche afin de prendre part aux activités scientifiques locales (congrès, conférences ou symposiums) et partager leurs trouvailles. Il sera demandé aux investigateurs des protocoles d'études approuvés, de partager les rapports avec la DELR et le CNB à la fin du projet.

Par ailleurs, les participants aux activités de recherche et le public non-scientifique doivent être informés des résultats des activités de recherche. Ceci peut se faire, d'une part, en incitant l'investigateur à faire une synthèse de son étude déjà publiée dans une revue scientifique et la publier dans des revues non-scientifiques (quotidien, magazine). D'autre part, les journalistes peuvent y jouer un rôle prépondérant. Ces derniers seront formés dans la communication en matière de santé et invités à travailler conjointement avec les chercheurs afin de vulgariser les trouvailles des projets de recherche en utilisant un langage adapté au grand public.

II.6 FINANCEMENT

Le financement de la recherche en santé repose sur trois catégories, à savoir :

- 1) Les sources des fonds dédiés au financement de la recherche en santé.
- 2) Les champs d'investissement des fonds consacrés à la recherche en santé.
- 3) Le bilan périodique et la reddition des comptes.

II.6.1 Sources des fonds dédiés au financement de la recherche en santé

Les fonds dédiés à la recherche en santé peuvent être collectés à l'échelle nationale ou internationale. La DELR en tant que responsable du volet Recherche en Santé sera chargée de faire un plaidoyer auprès du MSPP pour l'octroi d'un budget pour la recherche qui émane du budget annuel de l'Etat pour la santé.

A l'échelle nationale, il faut signaler la création en 2018 du Fonds pour la Recherche et le Développement (FONRED) par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). Ce fonds d'une valeur de 30 millions de gourdes est destiné à financer la recherche au sein de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), particulièrement les mémoires de fin d'études. Il faut encourager la mise en place de fonds nationaux similaires pour favoriser la recherche, à travers :

1. Des subventions de l'Etat.
2. Un système de taxation de produits nocifs pour la santé comme l'alcool, le tabac, les boissons gazeuses et énergisantes, permettant à l'Etat haïtien de mobiliser les fonds nécessaires.
3. Par des subventions provenant du secteur privé, principalement les fondations philanthropiques, les associations d'anciens étudiants d'universités et même les entreprises privées, à investir dans les universités haïtiennes et spécialement dans la recherche scientifique. Il faudrait prévoir des aménagements fiscaux en tant qu'incitatif, comme un retour de taxe en fin d'année fiscale. Des levées de fonds peuvent être organisées périodiquement pour obtenir des donations de particuliers et de sociétés anonymes du secteur privé haïtien.

Les entités (universités, organismes non-gouvernementaux, etc.) impliquées dans la recherche en santé sont encouragées à mettre dans leur budget annuel une rubrique pour la recherche. Le gouvernement haïtien via la DELR du MSPP devra lancer de façon périodique des appels à candidature permettant à ces entités d'appliquer pour ces financements en toute transparence et dans un esprit d'équité.

A l'échelle internationale, différents bailleurs de fonds offrent des financements pour la recherche. Les appels à candidature sont publiés régulièrement sur leur site Internet officiel. Il faut donc encourager les chercheurs à monter des projets de recherche incluant le budget nécessaire.

Des fora seront organisés pour orienter les chercheurs sur les différentes sources de financement nationales et internationales. Une base de données régulièrement mise à jour pourra informer tout au long de l'année les chercheurs sur les nouvelles opportunités, en rendant plus accessibles les liens des appels à candidature, sur le site officiel de la DELR. La création de consortia entre les différentes instances impliquées dans la recherche en santé est encouragée pour augmenter les chances de décrocher les bourses les plus substantielles et les plus prestigieuses.

Les fonds disponibles seront engagés prioritairement dans les thèmes retenus dans l'agenda national de recherche en santé afin de promouvoir le lien entre la recherche et les prises de décision de santé publique.

II.6.2 Les champs d'investissement des fonds pour la recherche en santé

Les fonds consacrés à la recherche en santé seront destinés :

- Au renouvellement et la formation continue des cadres impliqués dans la recherche scientifique et l'éthique ;
- A la réalisation des activités de recherche ;
- A la vulgarisation des résultats préliminaires ou définitifs des activités de recherche à travers des journées scientifiques intra-institutionnelles, régionales ou nationales ;
- A la publication des résultats des recherches sous forme d'abstract ou d'article dans les revues scientifiques à comité de lecture ;
- A la participation des universités ou entités impliquées dans la recherche dans les différents congrès des sociétés savantes internationales.

Le MSPP et les universités nationales compétentes faciliteront le dialogue et la mise en commun de ressources dans le cadre de partenariats avec des universités et instituts de recherche internationaux.

II.6.3 Le bilan périodique et la reddition des comptes

Les instances impliquées dans la recherche recevant des bourses ou subventions de l'Etat haïtien ou d'organismes philanthropiques ou scientifiques nationaux ou internationaux ont une obligation de résultats et de reddition des comptes. Ainsi, les résultats préliminaires ou définitifs des activités de recherche doivent être communiqués de façon périodique en fonction des exigences du bailleur ou donateur.

La qualité des résultats de recherche, ainsi que du bilan financier, seront des éléments déterminants pour l'obtention de nouveaux financements et permettront de créer un cercle vertueux de compétition entre les instituts impliqués dans la recherche.

MISE EN ŒUVRE

La Politique Nationale de Recherche en Santé sera mise à disposition de tous les professionnels, organisations et institutions impliqués dans la recherche à travers le site internet du MSPP. Elle fera l'objet d'un événement de lancement pour expliquer le contenu ainsi que son importance au public cible.

Organes de mise en œuvre et structures d'exécution

Le MSPP est le premier responsable de la mise en œuvre de sa Politique Nationale de la Recherche en Santé. Cette Politique sera implémentée à travers des plans stratégiques quinquennaux déclinés en plan d'action sous la conduite de la DELR et l'autorité de la Haute Instance du MSPP.

Compte tenu du caractère multisectoriel et pluridisciplinaire du domaine de la recherche en santé, d'autres ministères seront impliqués dans la mise en œuvre de cette Politique dans le cadre du concept « One Health » (une seule Santé homme-animal-écosystème). La formation d'un partenariat intersectoriel entre Ministères pourrait permettre des programmes communs.

Outre le MSPP, les principaux acteurs impliqués sont :

- Le Parlement,
- Le Ministère de l'Economie et des Finances,
- Le Ministère du Commerce et de l'Industrie,
- Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique,
- Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,
- Le Ministère de l'Environnement,
- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural,
- Le Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication,
- Les agences de coopération bi et multi latérales,
- Les universités et les écoles,
- Les instituts de recherche,
- Les organisations non-gouvernementales (ONG),
- Les hôpitaux,
- La société civile,
- Le secteur privé,
- La presse.

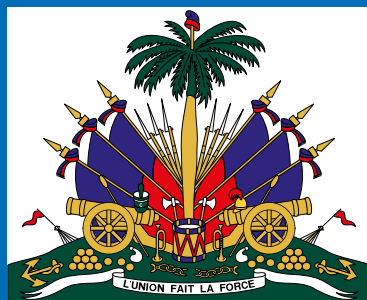
IV SUIVI ET ÉVALUATION

Un plan de suivi et évaluation sera élaboré à cet effet et un rapport de suivi sera rédigé tous les deux ans. Le tableau suivant mentionne les principaux indicateurs de suivi par axe stratégique.

Axe stratégique	Responsable	Partenaires de mise en œuvre	Indicateurs
Politique et environnement légal	MSPP/DELR	Parlement MSPP/UAI	Loi et/ou texte à caractère légal sur la recherche
Gouvernance et leadership	MSPP/DELR	Les autres institutions de recherche Comités d'experts nationaux et internationaux CNB et comités d'éthique institutionnels	Disponibilité du dispositif réglementaire Elaboration et disponibilité de rapports périodiques d'avancement de la recherche
Développement des compétences	Centres de recherche/ universités	DELR, les centres et instituts de recherche, autres organisations impliquées dans la recherche	Nombre de personnes formées Nb de sessions de formations continues Nb de diplômés Nombre de publications
Agenda national de recherche	MSPP/DELR	La Haute Instance du MSPP, directions/unités centrales du MSPP, CDC, OPS/OMS, universités, écoles, institutions impliquées dans la recherche, les bailleurs	Agenda national de recherche en santé validé et accessible sur le site internet du MSPP
Gestion de l'information, diffusion des résultats et application des connaissances	MSPP/DELR	MSPP/Unités et Directions Centrales, CNB, universités, écoles, instituts impliqués dans la recherche, la presse	Les listes des publications à date et des titres des protocoles approuvés par le CNB en cours sont disponibles sur le site internet du MSPP sur la page de la DELR Les résultats de recherche nationaux sont incorporés dans les guides nationaux de prévention et prise en charge Enquête Connaissances, Attitudes et Pratiques(CAP) disponible sur les bénéficiaires de la recherche Nombre de fora sur la recherche Nombre de journalistes formés en diffusion des résultats de recherche Nombre d'articles publiés Nombre de programmes radio/télé diffusés
Financer la recherche en santé	La Haute Instance du MSPP	Ministère des Finances, Parlement haïtien, secteur privé, partenaires bi et multinationaux	Contribution budgétaire de l'état à la recherche Contributions financières et matérielles du secteur privé/ philanthropique Fonds bi et multinationaux disponibles pour la recherche

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

- Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) [Haïti] et ICF. 2017. "Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017 : Indicateurs Clés". Rockville, Maryland, et Pétion-Ville, Haïti : IHE et ICF.
- Moniteur. 2006. Alexandre MB. Président Provisoire de la République, 23. Moniteur No 1 article 36, 5 janvier 2006.
- Moniteur. 1999. Michaële Amédée Gédéon Dr. Ministre de la Santé Publique et de la Population, 154^{ème} année N°. 99, 23 décembre 1999.
- MSPP. 2017. "Enquête nationale nutritionnelle et de mortalité, Haïti, Mai - Juin 2016".
- MSPP/DELR. 2019. "Rapport du Réseau National de Surveillance Choléra : 9^{ème} semaine épidémiologique 2019".
- MSPP/UEP. 2018. "Rapport Statistique 2017".
- OMS. 2010. "Rôle et responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé : Projet de stratégie OMS de recherche pour la santé" Soixante-troisième assemblée mondiale de la santé.
- OMS. 2012. "The WHO strategy on research for health". Genève (Suisse).
- OMS. 2019. "TB country Profile : Haïti".
- OMS. 2018. "Noncommunicable diseases: country profiles 2018".



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION